



Photomontage élargie [ICI](#)

L'année 1960 a marqué un tournant pour plusieurs territoires d'Afrique qui ont accédé à l'indépendance. Et, cette même année, 14 États francophones ont également intégré l'Organisation des Nations Unies ou ONU. Par ordre alphabétique, il s'agit : du Bénin (ex-Dahomey) ; du Burkina Faso (ex-Haute Volta) ; du Cameroun ; de la Côte d'Ivoire ; du Gabon ; de Madagascar ; du Mali ; du Niger ; de la République Centrafricaine (ex-colonie française d'Oubangui-Chari) ; de la République démocratique du Congo (ex-Congo Belge puis Zaïre) ; de la République du Congo (ex-Congo Brazzaville) ; du Sénégal ; du Tchad et du Togo.

Le Secrétaire général de l'ONU de 1953 à 1961, le Suédois Dag Hammarskjöld, avait accueilli avec espoir ces nouveaux membres venus d'Afrique, en déclarant : « *Nous avons trop de points communs pour ne pas transformer les simples valeurs humaines -notre héritage commun- en une fondation solide sur laquelle nous pouvons unir nos forces et vivre ensemble en paix* ».

Madagascar a adhéré à l'ONU le 20 septembre 1960, juste après la proclamation de son indépendance, le 26 juin 1960. Ce jour-là, à Mahamasina, le Président Philibert Tsiranana avait déclaré solennellement : « *Miantomboka amin'ny datin'ity fanambarana ity, ny Repoblika malagasy dia miakatra ho eo amin'ny Fahaleovantena* » . A compter de la date d'aujourd'hui, Madagascar accède à l'Indépendance. Mais de quelle indépendance s'agissait-il ?...

En cette année 2020, ces 14 pays commémorent à la fois les 60 ans de leur « indépendance » et les 75 ans de l'ONU. A Madagascar, les principales activités du système des Nations Unies tournent autour de trois axes : la promotion des droits humains ; la paix et la sécurité ; le développement. Les actions et activités de plaidoyer en faveur des objectifs de développement durable (ODD ex-OMD) sont prioritaires. Les entités du système des Nations Unies sont opérationnelles dans la Grande île de l'océan Indien et travaillent en collaboration avec le gouvernement, le secteur privé et la société civile dans les domaines social, économique et humanitaire. Ce, dans le but d'atteindre les ODD à travers la mise en œuvre un Plan National de Développement du pays.

Le 29 septembre 2020, lors de la Conférence Virtuelle des Nations Unies sur le Financement du Développement dans le contexte du Covid-19 et Post Covid-19, le Président Andry Rajoelina a, entre autres, et au nom de Madagascar, appelé à « *l'adoption d'une initiative universelle multilatérale sous la forme d'un « Agenda global d'urgence post-COVID » placé sous la bannière des Nations Unies et dans le cadre de l'Agenda 2030. Seule une initiative de cette ampleur permettra de répondre aux défis actuels et futurs. Cette initiative, permettrait de soutenir ces pays par une meilleure coordination des réponses sanitaires à l'échelle mondiale, mais aussi par la mise à disposition d'instruments financiers conséquents pour assurer la relance économique* » .

Ainsi, ce ne sont pas les volontés mutuelles qui manquent de la part des décideurs d'aujourd'hui, issus de tous les secteurs de la vie en société. Mais alors, diriez-vous ? Alors ? Il existe un ennemi commun qui vicie tout effort de développement. Quel que soit le dirigeant en place, il semble bien... Petit flash-back :

Le 24 octobre 2020, lors de la Journée des Nations Unies, voici des extraits du message du Secrétaire général, le Portugais Antonio Guterres : « *Chers amis du monde entier, le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies tombe en plein milieu d'une pandémie mondiale. Notre mission fondatrice est aujourd'hui plus importante que jamais. Promouvoir la dignité humaine, protéger les droits humains, veiller au respect du droit international et sauver l'humanité de la guerre. Lorsque la pandémie a frappé, j'ai appelé à un cessez-le-feu mondial. Le monde entier a aujourd'hui un ennemi commun : le COVID-19* » .

Mais auparavant, le 15 octobre 2020, le même Antonio Guterres a dévoilé l'autre ennemi commun, « *le vieux fléau* » qui s'est établi profondément dans plusieurs pays -d'Afrique surtout- bien avant le Covid-19. Ce, dans une déclaration sur la corruption dans le contexte de la pandémie de covid-19. Voici cette déclaration dans son intégralité.

« **Acte criminel et immoral, la corruption est la trahison ultime de la confiance publique** ». Elle cause encore plus de préjudice en temps de crise, que le monde vit actuellement avec la pandémie de COVID-19. La lutte contre le virus offre de nouvelles possibilités d'exploiter la faiblesse des systèmes de contrôle et le manque de transparence, de détourner des fonds destinés aux populations au moment où elles en ont le plus besoin. Agissant dans la précipitation, les États omettent de contrôler les fournisseurs ou de rechercher des prix équitables.

Des commerçants peu scrupuleux vendent de mauvais produits, tels que des respirateurs défectueux, des tests mal fabriqués ou des faux médicaments. Et la collusion entre les personnes qui contrôlent les chaînes d'approvisionnement fait grimper de manière scandaleuse le prix de biens indispensables, faussant le marché et privant de nombreuses personnes de traitements vitaux hors de portée.

Nous devons œuvrer ensemble pour mettre fin à ce vol et à cette exploitation en réprimant les flux financiers illicites et les paradis fiscaux ; en s'attaquant aux intérêts particuliers qui bénéficient du secret et de la corruption ; et en exerçant la plus grande vigilance sur la manière dont les ressources sont dépensées au niveau national.

Ensemble, nous devons créer sans délai des systèmes plus solides de responsabilité, de transparence et d'intégrité. Nous devons demander des comptes aux dirigeants. Les hommes d'affaires doivent agir de manière responsable. Un espace civique dynamique et un accès ouvert à l'information sont essentiels. Nous devons protéger les droits et reconnaître le courage des lanceurs d'alerte.

Les progrès technologiques peuvent contribuer à accroître la transparence et à mieux contrôler les achats de fournitures médicales. Les organismes de lutte contre la corruption doivent bénéficier d'un plus grand soutien et avoir plus de responsabilités. L'ONU elle-même continue de donner la priorité à la transparence et à la responsabilité, pendant la lutte contre la COVID-19 et au-delà.

Pour nombre de personnes, partout, la corruption est depuis toujours une source de méfiance et de colère contre les dirigeants et les gouvernements. Mais la corruption pendant la COVID-19 risque de compromettre gravement la bonne gouvernance dans le monde et de nous

éloigner encore plus des objectifs de développement durable.

J'invite instamment tous les gouvernements et tous les dirigeants à faire preuve de transparence et de responsabilité et à utiliser les instruments prévus dans la Convention des Nations Unies contre la corruption. Alors que ce vieux fléau prend de nouvelles formes, combattons-le avec une détermination **renouvelée** »./.

Qu'est-ce que la Convention des Nations Unies contre la corruption ?

Adoptée par l'Assemblée générale en 2003, la Convention des Nations Unies contre la corruption est entrée en vigueur en décembre 2005. Elle compte actuellement 187 États parties. **La signature de Madagascar à cette Convention a été approuvée le 22 septembre 2004**. Il s'agit du seul instrument universel de lutte contre la corruption juridiquement contraignant

Son approche ambitieuse et le caractère obligatoire du nombre de ses dispositions en font un outil unique pour élaborer une réponse globale à la corruption. À travers cinq domaines clés qui sont : des mesures préventives, incrimination et répression ; une coopération internationale ; un recouvrement d'avoirs, une assistance technique et un échange d'informations. La convention couvre de nombreuses formes de corruption, telles que le trafic d'influence, l'abus de fonctions... et divers actes de corruption dans le secteur privé.

A Madagascar, que peuvent faire les dirigeants actuels lorsqu'un constat effrayant fait la « Une » des quotidiens locaux ? « *La justice malgache est particulièrement touchée par la corruption et est souvent pointée du doigt. Malgré la présence de plusieurs organes et institutions œuvrant pour la lutte contre la corruption, la situation reste alarmante* » (Midi

Madagasikara
du 27.10.2020).

« *Ny fitsarana natao hiady amin'ny kolikoly no tena mpanao kolikoly* »

- Ce sont les instances luttant contre la corruption qui la pratiquent le plus- (*Inona No Vaovao*

du 27.10.2020). Et, jusqu'à aujourd'hui, le simple citoyen malagasy se demande à quoi sert exactement la Haute Cour de Justice (HCJ) dont les actions semblent être bloquées par quelques élus... motivés. Et que dire de certains députés qui, à présent, demandent un régime de retraite.

Oui, Madagascar et l'ONU ont un fabuleux destin lié mais complètement vicié par la corruption.

Voyez ce qui concerne les îles malagasy éparpillées dans le Canal du Mozambique. Le manque de coordination notoire et de notion de souveraineté nationale permettent à la France de se conduire en conquistador du XXIème siècle sur ce qui était Madagascar et Dépendances.

« ***Ici c'est la France, c'est notre fierté, notre richesse*** » (Emmanuel Macron sur la Grande Glorieuse, le 23 octobre 2019) ;

«

Réaffirmer la souveraineté de la France sur ces îles, au cœur de nombreux enjeux dans l'océan Indien, est indispensable

»

(Rapport d'octobre 2019 du

Sénateur Christophe-André Frassa, représentant les Français établis hors de France). Après de Gaulle, il y a Macron et après Macron un autre de Gaulle. Seulement, à Madagascar, sur le plan international, les responsables raisonnent (et résonnent) toujours comme au pays du Moramora. Sincèrement, qu'espérer d'une seconde entrevue avec une délégation française qui n'aura en tête que de

«□

réaffirmer la souveraineté de la France sur ces îles□ »

? Que Macron soit réélu ou non.

Mais doit-on jeter la première pierre aux dirigeants malagasy si, comme l'a dit Michèle Alliot-Marie -MAM-, ancien ministre français de la Jeunesse et des Sports de 1993 à 1995, puis, tour à tour, ministre de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires étrangères, de 2002 à 2011 : « *En politique, il faut avoir des convictions, en être fier, les défendre□* ». (Réunion publique de Bordeaux, 1er Mars 2007)

. De cela découle le vrai intérêt supérieur d'une Nation digne de ce nom, sur le plan de la diplomatie au niveau mondial.

Jeannot Ramambazafy

